



"Labels Clubs"

2010-2011

ACCUEIL FORMATION STRUCTURE

Ces Labels sont exclusivement réservés à tous les clubs de Champagne Ardenne, qu'ils évoluent au niveau Départemental, Régional ou National. Ils remplacent tous les Labels antérieurs et deviennent donc les uniques labels de Champagne Ardenne (Comités départementaux et Ligue confondus)

● Objectifs de la Labellisation :

- ✓ Structuration des Clubs
- ✓ Financement des Clubs
- ✓ Développement du Basket-ball

● Les différents niveaux :

- ✓ Label ★
- ✓ Label ★★
- ✓ Label ★★★
- ✓ Label ★★★★

● Modalités d'obtention :

✓ Commission d'attribution :

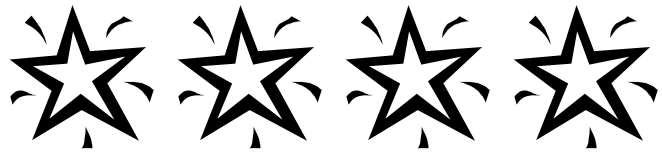
- **Rôle :** Etudier les dossiers et attribuer les Labels.
Réactualiser les critères en fonction de la conjoncture.
- **Composition :**
 - Un élu de chaque Comité Départemental ainsi que de la Ligue Champagne Ardenne
 - Un élu de la Commission Technique Régionale, et un membre de L'Equipe Technique Régionale
 - Un élu de la Commission Formation de Dirigeants
 - Un élu de la Commission des Arbitres
 - Une personne qualifiée au titre du Projet Club et une autre au titre du Mini-Basket.
- **Les clubs font valoir leur label sur la saison suivante**

✓ BONUS / MALUS :

- L'attribution d'un BONUS permet de remplacer un critère défaillant.
Le BONUS= possibilité de mettre en avant une ou plusieurs spécificités du club, par exemple :
 - Participation aux Universités d'été de la FFBB
 - Accueil et organisation d'une manifestation ou d'une formation fédérale
 - Action en faveur du basket féminin
 - Quota de 5% des licenciés du club qui soient dirigeants ET parent d'un licencié
 - Toute autre initiative spécifique visant à la promotion du basket.

Les justificatifs ne sont pas exigés.

- L'attribution d'un MALUS prive, automatiquement, le club d'une étoile.
Le MALUS= plus de deux rapports officiels sur l'ensemble de la saison.



• Sportive :

- **6 équipes** minimum, **dont** 1 seule d'Union maximum, au moins 4 de jeunes (poussins à cadets G et/ou F) **et une de benjamin(e)s**. Au moins 1 équipe de jeunes doit être en championnat Régional, et 1 autre en championnat de France. Chaque équipe engagée doit terminer son Championnat.
- **Engagement de mise en œuvre du contenu technique des benjamin(e)s : fondamentaux individuels.**
- Participation à la fête du mini-basket. (saison N-1)
- **Participation au Challenge Benjamins.**

• Médical :

- 1 médecin agréé Basket, licencié au club :
 - référent vis à vis des instances fédérales,
 - organise l'information sur la lutte contre le dopage,
 - organise le suivi longitudinal des joueurs et joueuses du club.
- Définit son action dans le Projet Club.

• Projet Club :

- Remplir et retourner la fiche signalétique du club éditée par les instances fédérales.
- Maintien du nombre de licenciés dont 50% de fidélisation des jeunes, de poussins à cadets G et/ou F.
- **Réalisation et envoi du Projet Club, au responsable Régional.**

• Dirigeants :

- Participation du club à l'ensemble des formations **et informations** organisées par les instances fédérales.
- **Participation du club à la Journée Annuelle de Pré-Saison par 2 dirigeants.**

• Arbitres et OTM :

- 2 arbitres **en formation initiale**, (formation Comité, VAE, Camps d'arbitre FFBB, école d'arbitrage)
- 2 OTM **en formation initiale**.
- Respect de la charte d'arbitrage.

❶ **Technique :**

- 1 Coordonnateur Technique identifié, au minimum, BE 2 complet :
 - référent vis à vis des instances fédérales,
 - réalise et envoie le projet technique du club, à l'Equipe Technique Régionale.
 - Anime les réunions d'entraîneurs (1 par mois),
 - Organise des soirées techniques,
 - Tutorat des entraîneurs en formation,
 - Contribue à la mise en oeuvre du Projet Club.

- 1 école française de mini-basket.
- Mise en place d'un Centre Entraînement Club, encadré par un responsable, BE 1 minimum.
- Equipes benjamin(e)s, encadrées par des entraîneurs Niveau 4 minimum.
- **1 entraîneur (hors Coordonnateur) en formation (Niveau 1, 2, 3 ou 4).**
- Respect de la Charte d'entraîneur.
- **Participation des entraîneurs et du Coordonnateur à leur Journée Annuelle de pré-saison.**